

Elle accuse un moniteur de ski de viol 12 ans après

VAUD Une jeune femme a dénoncé son ex-prof, qui aurait abusé d'elle enfant. Son témoignage n'a pas convaincu la procureure.

Des attouchements répétés, un viol dans le local de l'école de ski et un autre dans un bosquet sur les pistes: telles sont les accusations auxquelles a dû faire face Luc* au Tribunal de Vevey, hier. Ces leçons très particulières, le moniteur de désormais 40 ans les aurait réservées à Claire* de 1997 à 2004, alors qu'elle avait entre 8 et 15 ans.

A l'époque, la Genevoise passait tous ses week-ends dans une station vaudoise. A l'école de ski, elle faisait partie du groupe avancé, dirigé par Luc. Un jour, la fillette, alors



Le professionnel aurait profité de son élève sur les pistes. -KEY

âgée de 10 ans, a confessé à son père les tripotages du prof. «J'ai dit à Claire d'expliquer à son moniteur d'arrêter s'il recom-

«Quand on porte la veste rouge de moniteur et qu'on a de bonnes manières, certaines filles ou femmes tombent amoureuses et ces accusations peuvent arriver. J'en ai moi aussi été victime»

Un témoin, ancien pro de la montagne, appelé à la barre par la défense

mençait», s'est souvenu le papa. Puis, plus rien. Quelques années plus tard, à cause de divergences de vues, la famille a quitté cette école de ski.

Au collège, l'ado a souffert de pensées suicidaires, ainsi que de troubles alimentaires et du sommeil. Au début de 2009, à 19 ans, elle a fréquenté un militaire français connu quelques mois plus tôt. Lequel l'aurait violée. A partir de là, l'esprit de Claire a été traversé par les images des abus de Luc. «Je ressens ça sur ma

peau, a décrit la jeune femme. Quand ça revient, j'ai de la peine à respirer.»

Elle en a parlé à divers thérapeutes. Tous ont cru à la véracité de ses accusations. Toutefois, de l'aveu de l'un d'eux, «on ne peut pas affirmer un lien automatique» entre ces flash-back et des faits réels. Ce doute, couplé à l'absence de preuves tangibles, a poussé hier la procureure à renoncer à maintenir l'accusation. Verdict ce soir. -MIRKO MARTINO

* Prénoms fictifs

20 secondes

Paradoxe touristique

VALAIS La productivité du secteur touristique a diminué au cours des quinze dernières années. Le nombre d'emplois a augmenté (18,6% aujourd'hui contre 17,8% en 2000), mais la part de la branche au PIB cantonal s'est réduite (16,2% contre 14,5%).

Identité toute neuve

LAUSANNE Etape «symbolique et capitale»: le Pôle muséal en construction à côté de la gare se dote de son identité propre et devient Plateforme10. Pour soutenir la numérisation des collections, Migros alloue 900 000 francs.

Moins de cochonneries

LAC LÉMAN Mille bénévoles se sont relayés, le week-end dernier, pour nettoyer le fond du lac et ses rives. Au total, plongeurs et promeneurs ont récolté neuf tonnes d'immondices. Un peu moins que les années précédentes en termes de poids, mais pas de volume, disent les organisateurs.

PUB

Bloquez les appels publicitaires non sollicités grâce à l'app local.ch

Téléchargez la toute dernière version de notre app sur votre mobile.

Après quelques clics, vous aurez retrouvé une tranquillité bien méritée.

Plus d'infos sur local.ch/
appels-telephoniques-publicitaires

local.ch vite trouvé

Taxe au sac en Valais

SION La partie francophone du canton n'échappera pas à l'introduction des nouveaux sacs-poubelle de 35 litres au coût de 1 fr. 90. La taxe va y devenir réalité dès le 1er janvier 2018. Des communes ont déjà annoncé l'application de cette mesure, comme Martigny. Sion s'y mettra dans quelques semaines. Plus de 80% des communes du Valais

romand ont adhéré au système de la taxe au sac, qui existe dans la partie germanophone du canton depuis 1993. Ce système répond au principe du pollueur-payeur imposé par la législation fédérale. Les appels d'offres pour la fabrication des sacs de même couleur interviendront l'an prochain. Genève n'applique pas encore ce système. -ATS

Un roc déboule sur la chaussée

Un bloc rocheux de 6 à 8 m³ s'est détaché dimanche soir à Saint-Gingolph (VS). Il s'est écrasé sur la route, bloquée durant une heure, sans faire de blessé. Selon le géologue cantonal, cet éboulement est dû à une érosion naturelle provoquée par la pluie. Une inspection locale a permis de déterminer que «tout ce qui était le plus dangereux était tombé». La situation sera réévaluée dans quelques semaines afin de voir s'il y a eu une évolution.

